

Conseil Communautaire
Compte-rendu de la séance du 28/11/2019 à ONVILLE

Membres du Conseil : 71

Présents : 53

Pouvoirs : 6

Votants : 59

Excusé non représenté : 0- Excusé représenté : 1 - Absents : 11 - Nombre de communes représentées : 42

Liste des présents en annexe

Secrétaire : Patrick BOLAY

1- Validation du compte-rendu du Conseil communautaire du 24 octobre 2019 et désignation du secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité

2- Attractivité résidentielle – Habitat / Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

STEFAN-GODRON	Novéant-sur-Moselle	Installation d'un poêle à granulés	Montant des travaux : 7013.29€	Subvention CC "Énergie renouvelables" : 500€, soit 7% TTC
----------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------	---

La délibération est adoptée à l'unanimité

3- Services à la population – Petite enfance / enfance / jeunesse

➤ **Bilan de l'évolution de la fréquentation des services petite enfance / enfance / jeunesse 2018/2019**

➤ **Evolution du Syndicat Scolaire de l'Esch au Mad**

Au 1^{er} janvier 2020, la CCM&M gèrera directement cet accueil périscolaire. Il convient de créer les postes correspondants pour permettre aux agents en poste de poursuivre leur mission

Récapitulatif des postes à créer dans le cadre du service périscolaire			
Commune/syndicat	Cadre d'emploi	Temps de travail (temps complet ou non-complet)	Poste permanent / non-permanent
SIVM de l'Esch au Mad	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent

Avis favorable de la Commission Ressources Humaines et des deux collègues du Comité Technique

La délibération portant sur la sortie des communes de Grousrouves et Ansauville, et la reprise en gestion directe de l'accueil périscolaire avec la création des postes existants est adoptée à l'unanimité

➤ **Mise en place d'une cantine sur les sites (Bernécourt ; Flirey ; Mandres-aux-4-Tours) à compter du 2 mars 2020.**

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- portant sur la mise en place d'un service déconcentré sur le temps méridien, sous couvert d'une participation des communes à l'investissement
- portant sur la création d'un poste à temps non complet à compter de la mise en place du service méridien.

➤ **Accueil périscolaire de Gorze / Novéant-sur-Moselle – reprise en régie à compter du 1^{er} janvier 2020**

Récapitulatif des postes à créer dans le cadre du transfert du périscolaire de l'association de Novéant s/ Moselle			
Structure	Cadre d'emploi	Temps de travail	Poste permanent / non-permanent
Association Novéant	Adjoint d'animation	27h/semaine	Permanent (CDI)
	Adjoint d'animation	21h/semaine	Permanent (CDI)
	Adjoint d'animation	35h/semaine	Permanent (CDI)
	Parcours Emploi et Compétences	TNC à 20h/semaine	Non-permanent

Avis favorable de la Commission Ressources Humaines et des deux collègues du Comité Technique

La délibération portant sur la reprise du service d'accueil et la création des postes est adoptée à l'unanimité

18h48 : arrivée de Monsieur PIERSON

➤ **Création de postes attractivité éducative**

Récapitulatif des postes à créer dans le cadre du service commun attractivité éducative			
Commune/syndicat	Cadre d'emploi	Temps de travail (temps complet ou non-complet)	Poste permanent / non-permanent
Ancy-Dornot	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Non-permanent
Syndicat scolaire du Val de Mad	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Apprenti	TC	Non-permanent
Gorze	Adjoint technique	TC ou TNC	Permanent
SIVM de l'Esch au Mad	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint technique	TC ou TNC	Permanent
	Adjoint technique	TC ou TNC	Permanent
	ATSEM	TC ou TNC	Permanent
Chambley	Adjoint d'animation	TC ou TNC	Permanent

Avis favorable de la Commission Ressources Humaines et des deux collèges du Comité Technique

La délibération portant création des postes relatifs au service "attractivité éducative" est adoptée à l'unanimité

➤ **Renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse 2019 – 2022**

Montant prévisionnel

2019 : 198 873 €	2020 : 199 167 €	2021 : 199 521 €	2022 : 199 989 €
------------------	------------------	------------------	------------------

La délibération autorisant le Président à signer le Contrat Enfance Jeunesse est adoptée à l'unanimité

18h55 : arrivée de Monsieur DEPIERREUX

4- Attractivité culturelle

➤ **Musique**

Prévision 2019-2020 :

Nombre d'inscrits (au 31/10/19) :

Musique	Danse	Total
75	18	93

Budget prévisionnel : 79 000€ - Demande subvention CC : 36 000€

Proposition :

- signer une convention d'une durée de 1 an (reconductible 1 fois), dans l'attente d'un schéma opérationnel de développement de l'enseignement musical - cf annexe
- possibilité de renforcer le partenariat par avenant, en fonction des orientations ultérieures

La délibération approuvant le projet de convention est adoptée à l'unanimité

➤ **Lecture publique - Convention avec Bayonville**

La délibération approuvant le projet de convention est adoptée à l'unanimité

➤ **Lecture publique - Démarche territoriale**

La délibération approuvant le projet d'accompagnement est adoptée à l'unanimité

5- Développement économique

Nouvelle boutique éphémère pour la période de NOEL

Dépenses	
Objet	HT
Convention ALEXIS	6 000€
Vitrophanie	2 000€
Campagne publicitaire sur écran lumineux (10 jours)	1 000€

Recettes	
Financeurs	Montant sollicité
Etat (DETR, Contrat de ruralité)	0
Région	0
Département (54, 57...)	0
Europe (FEADER)	0
Autofinancement	9 000 €

DEPENSES	9 000€
----------	--------

RECETTES	9 000 €
----------	---------

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Autorisant l'opération "Boutique éphémère" et dépenses présentées
- Autorisant le Président à signer la convention avec ALEXIS
- Inscrivant les budgets de fonctionnement nécessaires à l'opération

6- Services aux communes – proposition de création de nouveaux services communs

➤ Création d'un service commun administratif « facturation »

Coût : 1€/facture

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ Création d'un service commun technique « prévention des risques professionnels »

La délibération est adoptée à l'unanimité

7- Finances publiques – Décisions modificatives

Budget Gestion des déchets

SECTION	Opération	Intitulé opération	Imputation	Montant
Investissement	11	Déchèterie Charey	2135 -	30 000
	12	Déchèterie Bernécourt	2135	30 000

Budget Activités Economiques

SECTION	Opération	Intitulé opération	Imputation	Montant
Investissement	15	ZAE Friche RFF Novéant	2312 -	12 000
	12	Bâtiment relais 2 Thiaucourt	2313	12 000

Budget Général

SECTION	Opération	Intitulé opération	Imputation	Montant
Investissement	48	Eclairage Public	2041412	44
	19	Site internet	2051	9 400
	82	Maison éclusière	2115 -	9 444

La délibération est adoptée à l'unanimité

8- Questions diverses

➤ Motion : Projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

La délibération est adoptée à la majorité (4 contre, 14 abstentions)

19h44 : arrivée de Mme ROSELEUR

➤ MSAP Ancy : Précision de la délibération 2017-129 portant sur le projet du bâtiment d'Ancy

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ Gestion de la CCM&M – changement de lieu : prochain Conseil Communautaire à THIAUCOURT (Salle La Loco).

La délibération est adoptée à l'unanimité

20h : l'ordre du jour est levé



Gilles SOULIER
Président de la CCM&M



Patrick BOLAY
Secrétaire de séance